

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 06383
Numéro SIREN : 316 580 869
Nom ou dénomination : PIERRE ET VACANCES

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2018 sous le numéro de dépôt 95828

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 18-09-2018

N° DE DEPOT : 2018R095828

N° GESTION : 1979B06383

N° SIREN : 316580869

DENOMINATION : PIERRE ET VACANCES

ADRESSE : L'Artois 11 r de Cambrai 75947 Paris Cedex 19

DATE D'ACTE : 09-02-2018

TYPE D'ACTE : Procès-verbal du conseil d'administration

NATURE D'ACTE : Changement de directeur général

PIERRE ET VACANCES
Société anonyme au capital de € 98.017.230
Siège social : L'Artois - Espace Pont de Flandre -
11 rue de Cambrai - 75947 PARIS Cedex 19
316 580 869 R.C.S. PARIS

Extrait du

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 9 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le vendredi 9 février à 13 heures,

Les administrateurs de la société anonyme PIERRE ET VACANCES se sont réunis en Conseil à l'Hôtel des Arts & Métiers, 9 bis avenue d'Iéna, 75116 Paris, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

- Adoption de la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, avec effet au 3 septembre 2018,
- Nomination de Monsieur Olivier BREMOND en qualité de Directeur Général, avec effet au 3 septembre 2018,

.../...

- Pouvoirs pour les formalités,

.../...

Sont présents :

- Monsieur Gérard BREMOND, Président Directeur Général,
- Monsieur Olivier BREMOND,
- SA S.I.T.I.,
Représentée par Monsieur Thierry HELLIN,
- Monsieur Ralf CORSTEN,
- G.B. DEVELOPPEMENT SAS,
Représentée par Madame Patricia DAMERVAL,
- Madame Delphine BREMOND,
- Madame Martine BALOUKA-VALLETTE,

- Madame Annie FAMOSE,
- Monsieur Bertrand MEHEUT,
- Monsieur Ning LI,
- Monsieur Gérard HOUA,
- Mademoiselle Alma BREMOND,
- Madame Amélie BLANCKAERT.

Monsieur Andries Arij OLIJSLAGER est absent.

Le Conseil d'administration, réunissant les conditions de quorum requises par la loi, peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour figurant ci-avant, sous la présidence de Monsieur Gérard BREMOND.

.../...

ADOPTION DE LA DISSOCIATION DES FONCTIONS DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTEUR GENERAL, AVEC EFFET AU 3 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, avec effet au 3 septembre 2018.

En conséquence et à compter du 3 septembre 2018, la direction générale de la société ne sera plus assumée par Monsieur Gérard BREMOND qui reprendra donc à cette date le titre de Président du Conseil d'administration.

NOMINATION DE MONSIEUR OLIVIER BREMOND EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL, AVEC EFFET AU 3 SEPTEMBRE 2018

Monsieur Gérard BREMOND propose au Conseil d'administration de nommer Monsieur Olivier BREMOND en qualité de Directeur Général.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Olivier BREMOND, en qualité de Directeur Général de PIERRE ET VACANCES, et ce à compter du 3 septembre 2018 et pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Pouvoirs du Directeur Général

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Olivier BREMOND sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il les exercera dans la

limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires.

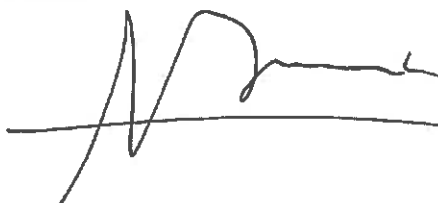
Monsieur Olivier BREMOND remercie le Conseil pour la confiance qu'il lui témoigne et déclare qu'il satisfait à toutes les conditions légales pour l'exercice de ses fonctions.

.../...

POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Le Conseil d'administration confère tous pouvoirs à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur en vue notamment de la mise en œuvre de l'émission des actions de préférence, l'augmentation de capital ainsi que les modifications statutaires consécutives.

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a series of connected loops and a horizontal line at the end, all written over a horizontal baseline.